

Résolution adoptée par le Congrès du PPE, à St Julian's (Malte), 29-30 mars 2017

L'esprit d'entreprise novateur

Le Parti populaire européen soutient de longue date l'esprit d'entreprise à travers des mesures concrètes et des programmes au niveau européen. Lorsque le chômage est élevé et que les taux de croissance sont faibles sur le continent, nous devons encourager la jeune génération à acquérir une expérience entrepreneuriale afin que ses idées professionnelles puissent contribuer à la prospérité des entreprises et à créer des emplois bien rémunérés à l'avenir. L'esprit d'entreprise ne tombe pas du ciel. Il doit être appris, enseigné, promu et libéré dans des conditions cadres adaptées. Nos écoles et universités doivent composer la base de la pensée entrepreneuriale en inculquant les compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise. Ensuite, les jeunes entrepreneurs doivent acquérir une expérience supplémentaire à l'étranger en collaborant avec différentes entreprises dans divers secteurs. Forte des horizons ouverts par l'internet et les nouvelles technologies, cette nouvelle génération de jeunes entrepreneurs doit ensuite être capable de vendre ses produits et ses services sur de nouveaux marchés partout dans le monde. Dans ce contexte, nous avons besoin de solutions financières novatrices afin de lancer et de développer de telles entreprises, lesquelles peuvent créer la richesse et les emplois cruellement nécessaires à nos sociétés.

L'esprit d'entreprise dans les programmes scolaires et universitaires

Les compétences et l'esprit d'entreprise peuvent être acquis et développés, de l'école primaire jusqu'à l'université, voire au-delà. L'éducation à l'esprit d'entreprise prépare les gens à devenir responsables et entrepreneurs. Elle devrait les aider à développer les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires afin d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Il est également avéré que les gens dotés d'une éducation entrepreneuriale sont plus employables tout en étant plus susceptibles de créer leur propre entreprise par rapport à la moyenne de la population. Par conséquent, dans le respect total du principe de subsidiarité dans le secteur de l'éducation, nous devons accorder une attention bien plus grande à l'esprit d'entreprise dans les programmes scolaires et dans l'enseignement supérieur. Au lieu d'être enseignée comme un sujet distinct, la pensée entrepreneuriale devrait être un sujet transversal.

Erasmus pour les jeunes entrepreneurs

Le programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs a été lancé par l'Union européenne en 2009 afin d'aider les entrepreneurs à enrichir leur expérience à travers l'apprentissage et le réseautage, en passant du temps au sein d'entreprises gérées par des entrepreneurs expérimentés d'autres pays participants. Les nouveaux entrepreneurs ou les aspirants entrepreneurs obtiennent ainsi des compétences et élargissent leurs perspectives, ce qui se révélera précieux lors de la phase de lancement de leur entreprise. Par ailleurs, l'entrepreneur hôte bénéficie de sang entrepreneurial neuf et de la connaissance du marché et de la culture du pays natal du jeune entrepreneur, ce qui peut lui ouvrir de nouveaux horizons commerciaux.

Dans un contexte de mondialisation, nous ne devons pas limiter la portée de ces programmes à l'Union européenne et ses voisins immédiats. Nous devons au contraire permettre aux participants européens de se rendre dans tous les pays du monde dans le cadre du programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs. Les entreprises européennes pourraient ainsi mieux se positionner sur les marchés étrangers, tout en améliorant leur compétitivité à un niveau international. Le meilleur moyen de contrer l'euro-scepticisme est de proposer des mesures concrètes à nos citoyens, avec une valeur ajoutée claire associée à l'Union européenne. Il pourrait notamment s'agir d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger qui bénéficiera à la carrière future.

Les décideurs européens et nationaux doivent dès lors renforcer le programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs pour le doter d'une dimension internationale et apporter les moyens financiers nécessaires pour s'approcher significativement de l'objectif actuel de la Commission européenne de 10 000 participants à l'horizon de 2020 et 30 000 d'ici à 2025.

Lever les barrières au marché unique numérique

L'internet et les technologies numériques font profondément évoluer notre façon de travailler. Les entreprises doivent adapter leurs activités afin de faire face à l'évolution constante de leur environnement professionnel. Parallèlement, les nouvelles technologies facilitent grandement la vente transfrontalière de produits et de services sur de nouveaux marchés. Cependant, les obstacles en ligne empêchent les citoyens d'utiliser ces avantages potentiels et les entreprises et les start-ups ne peuvent utiliser tous les outils numériques à leur disposition. Nous devons donc adapter le marché unique de l'Union européenne à l'ère numérique, en levant les obstacles réglementaires et en passant de 28 marchés nationaux à un marché unique. Un tel effort pourrait contribuer au PIB européen à hauteur de 415 milliards € par an, tout en créant des centaines de milliers de nouveaux emplois. Nous appelons les États membres à s'engager pleinement à y parvenir.

Accès au financement

L'accès à des moyens financiers suffisants lors de la phase de création d'une entreprise, et plus tard lorsque des investissements importants sont nécessaires lors de son expansion, est décisif pour la survie, la croissance et la durabilité d'une idée commerciale. À l'étape de création et de lancement, les PME orientées vers les technologies à forte croissance peuvent obtenir un financement en fonds propres auprès d'entrepreneurs ou de leur famille et de leurs amis. Aux premières étapes, l'autofinancement est particulièrement important dans la mesure où les entrepreneurs novateurs ne peuvent surmonter l'asymétrie de l'information et trouvent donc rarement des prêteurs ou des investisseurs, même pour des projets potentiellement lucratifs. Par la suite, le financement peut être complété par un investissement en capitaux d'amorçage d'investisseurs privés informels (tels que les *business angels*) et, dans certains cas, par des fonds en capitaux d'amorçage et des investisseurs de capital-risque. À l'étape d'expansion, des capitaux de plus en plus importants sont nécessaires afin de maintenir les activités de recherche

et de développement et d'élargir les activités de marketing et de vente. Des entraves bureaucratiques moins lourdes pour les formes novatrices de financement pourraient aider les jeunes entrepreneurs à varier leurs sources de financement, grandement faciliter la création de leur entreprise et surmonter les premières difficultés rencontrées.